DÉCOUVERTE DES PLUS BEAUX LACS DU QUEYRAS

Le Queyras est l'un de ces paradis pour randonneurs dont les Alpes du Sud ont le secret. Petits torrents bucoliques, vastes alpages herbeux, crêtes rocheuses escarpées et vallons au décor minéral, le massif offre une grande variété d'ambiances et de paysages à parcourir. C'est à travers leurs lacs que nous vous proposons de découvrir les différentes vallées du Queyras. Chaque jour une nouvelle vallée, chaque jour un nouveau lac, chaque jour une atmosphère différente. Parmi la multitude de lacs, nous avons sélectionné des itinéraires hors des sentiers battus, des lacs peu fréquentés mais également des randonnées plus classiques à ne pas rater. Comme d'habitude ce sera l'occasion d'une découverte du milieu naturel très riche dans ce massif où se côtoient lavande et génépi !
Randonnée en étoile.

- Niveau : Niveau Évolution
- Massif : Queyras
- 5 jours
- 4 - 10 personnes (Confirmé à partir de 4 inscrits)
-

Tarifs : à partir de 585,00 €
Inscription sur la base de 4 participants soit 615€/personne. Si vous êtes 7 participants ou plus, le jour du départ du séjour, nous appliquerons un tarif dégressif (585€/personne) et vous rembourserons la différence soit 30€. }

Déroulement du séjour

JOUR 1 : VALLÉE DE CEILLAC, LACS MIROIR, SAINTE ANNE ET DES ROUITES

Grands classiques de la vallée de Ceillac, les lacs Miroir et Sainte Anne font partie des sites à découvrir absolument lorsque l'on vient randonner dans le Queyras. On les découvre nichés au pied de l'impressionnante face nord de la Font Sancte, le plus haut sommet du massif à 3385m d'altitude, entourés de mélèzes et d'une flore généreuse. La vue est superbe et invite à un repos bien mérité ! Un petit détour par le lac des Rouites, moins connu mais tout aussi remarquable complétera magnifiquement cette journée !

D+ : 550m D- : 550m, 5h de marche environ.

JOUR 2 : VALLÉE DE L'AIGUE AGNEL, LE VALLON DE BOUCHOUSE ET LE LAC D'ASTI

Une journée aux confins du massif qui nous emmènera autour du Pain de Sucre par des passages détournés au cœur de la réserve du Mont Viso. Nous franchirons d'abord le col Vieux puis quitterons le grand vallon de Bouchouse et ses lacs pour la Brèche de Ruine. De l'autre coté l'ambiance est minérale et c'est au dernier moment que nous découvrirons le petit lac d'Asti aux eaux turquoise serti dans un écrin de roches. Une belle journée aux portes de la haute montagne !

D+ : 550m D- : 550m, 5h de marche environ.

JOUR 3 : VALLÉE D'ARVIEUX, LES ALPAGES DE CLAPEYTO ET LE LAC NÉAL

Au dessus d'Arvieux se niche un grand vallon bosselé et herbeux où sont disséminés çà et là d'anciens chalets d'alpages en mélèze patinés par le temps. C'est un paysage de carte postale que viennent compléter les petits lacs du vallon supérieur. Une ambiance hors du temps.

D+ : 500m D- : 500m, 4h30 de marche environ.

JOUR 4 : HAUTE VALLÉE DU GUIL, LAC CHALANTIES

Au fond d'une petite vallée secondaire du Haut Guil, le hameau de Val Pré Vert fait partie des ces lieux aujourd'hui inhabités au charme fou. C'est d'ici que nous partirons pour aller découvrir le lac Chalenties, sous la crête frontière italienne et le sommet du Bric Bouchet. La sieste, obligatoire en ces lieux, se fera dans l'herbe grasse au bord du lac sous l'œil attentif du Viso incontestablement maître des lieux. Notre plus grosse journée de la semaine.

D+ : 760m D- : 760m , 5h30 de marche environ.

JOUR 5 : VALLÉE DU GUIL, LAC DU MALRIFS

À la limite du Briançonnais, le lac du grand Laus est le plus grand lac du Queyras. Culminant à près de 2600m d'altitude, il domine la région et offre une vue magnifique sur les vallées et sommets environnants. Nous monterons par un petit hameau typique à l'écart de l'itinéraire classique. Dernier pique-nique à la vue panoramique pour clôturer notre semaine !

D+ : 600m D- : 600m, 5h de marche environ.

Séparation à Chateau-Ville-Vieille à 17h.

NB : Le programme est donné à titre indicatif. **Le guide reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant**, pour des raisons de sécurité ou en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des randonneurs. Les indications pour les temps de montée et d'étapes sont données à titre indicatif.

Un pied devant l'autre...mais pas que !

La randonnée en montagne c'est bien sûr la marche à pied mais c'est aussi la découverte des territoires parcourus : les paysages et panoramas parfois grandioses mais aussi l'histoire locale, le patrimoine, la faune, la flore... C'est le métier de l'Accompagnateur en Montagne, spécialiste de sa région et passionné, de transmettre ses connaissances et son expérience du terrain. A une époque ou plus que jamais la montagne devient un décor pour activités récréatives nous prendrons le temps d'aller à la rencontre de ces milieux fragiles pour comprendre les enjeux qui les traversent.

Nombre de participants

10 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 4/5 participants, vous serez avisés au plus tard 7 jours avant le départ en cas d'annulation**. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

NB : Pour les conditions d'annulation des séjours privatisés (groupes constitués) merci de vous référer à nos **conditions de vente**

Matériel à prévoir

La tête

- lunettes de soleil protection classe 3
- chapeau ou casquette
- crème solaire « écran total »

Le corps

- T-shirt ou chemise, éviter le coton qui sèche très mal et préférer des matières plus « techniques » proposées par les marques spécialisées
- une polaire ou soft shell chaude
- un coupe-vent type gore tex protégeant contre la pluie

Les jambes

- un pantalon adapté à la marche en montagne

Les pieds

- des chaussures de marche adaptées à votre taille, tige haute conseillée. Baskets interdites
- préférer des chaussettes techniques aux chaussettes cotons qui favorisent les ampoules
  La nuit
- un drap de couchage type sac à viande pour les nuits en gîte et refuge
- petit nécessaire de toilette
- boules Quies

Le sac

- un sac à dos montagne d'environ 35/40 litres
- une gourde ou poche à eau pour une contenance minimale de 2L
- une boite plastique pour transporter le pique nique et manger dedans ; petits couverts

Divers

- petit couteau
- appareil photo
- petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant entre autres de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules
- une paire de bâtons de marche est conseillée

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

Attention, ne vous chargez pas inutilement... Nous serons en refuge toute la semaine, entre nous et autres randonneurs, inutile de se mettre sur votre 31 le soir venu, vos habits de randonnée resteront de situation ! Tous les refuges sont équipés de couettes ou de couvertures, inutile de prendre des duvets. Ils sont également équipés de « chaussons » pour l'intérieur et d'une bibliothèque généralement bien achalandée. L'électricité peut être limitée selon la situation du refuge.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2021. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformé en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;
Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

Afin de respecter les exigences sanitaires liées au covid-19, des mesures particulières vont s'appliquer dans les hébergements pour cette saison, notamment un nombre de places restreint.

Dans les refuges, vous serez hébergés dans le même dortoir que vos compagnons de randonnée et exceptionnellement cette année **les refuges ne fourniront ni couvertures, ni oreillers, ni crocs pour se déplacer dans les refuges.**

Il vous faudra par conséquent prévoir en plus de la liste indiquée sur la fiche technique (cf. matériel à prévoir) :

- **un duvet léger (+5° +10°),**
- des crocs ou tongs
- un masque et du gel hydroalcoolique

Pour les hébergements en gîte, des mesures de protection et de distanciation peuvent également s'appliquer.

Dans tous les cas, nous vous remercions de bien vouloir respecter les consignes de bonne pratique suivantes :

- Je me renseigne sur les préconisations sanitaires mises en place dans ce refuge (voir ci-dessous).
- Je monte avec mon matériel personnel : masque, gel hydroalcoolique, sac à viande et/ou duvet, tongs pour être confort au refuge (pas de crocs en refuge, pas de draps, pas d'oreiller).
- Je monte uniquement si je suis en bonne santé, pour me protéger et protéger les autres
- Je signe la charte d'engagement individuelle pour un séjour en refuge et je la remet au gardien (sur papier ou par mail).

Au refuge :

- Je me lave les mains, si possible sur le point d'eau extérieur, avant d'entrer dans le refuge.
- Je m'informe sur les mesures de préconisations sanitaires mises en place (circulations, disposition des tables, des dortoirs...) et les respecte scrupuleusement.
- Je respecte les principes de distanciation physique avec les autres usagers, ainsi qu'avec le gardien.
- Je porte un masque si impossibilité de respecter la distanciation d'un mètre.
- Je participe activement pour soulager le travail du gardien, plus important dans cette période : nettoyage des sanitaires après mon passage, nettoyage du dortoir après la nuitée.
- Je profite de mon séjour dans la bonne humeur !

A la descente :

- Je descends mes déchets.
- J'informe immédiatement le gardien si je suis malade après mon séjour, afin de pouvoir prévenir les autres usagers.

Encadrement

Vous serez encadrés par un Cédric Accompagnateur en Montagne diplômé du Brevet d'État d'Éducateur Sportif d'Alpinisme. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours collective.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.
En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,4% du prix du séjour. L'assurance « MULTIRISQUE » couvrant l'assistance, l'annulation, la perte de bagages, et l'interruption de séjour, représente 5,6% du prix du séjour.

Hébergement

Hébergement en gîte. Chambre de 4 à 6 personnes maximum, couettes fournies. Douches chaudes.
Repas cuisinés par le gîte, produits locaux et cuisine maison. Pique-nique le midi.

Cet hébergement vous est proposé sous réserve de disponibilité au moment de votre inscription.

Si vous souhaitez arriver la veille du stage, nous pouvons vous réserver une nuit en gîte à Ceillac, option à préciser sur votre fiche d'inscription.

Transport et Bilan Carbone

Les transferts depuis le lieu de rendez-vous jusqu'au départ des randonnées seront assurés avec le véhicule ROC ÉCRINS. Si celui-ci n'est pas disponible, les transferts seront assurés par le guide avec son véhicule personnel. Pour celles et ceux venant en voiture nous pourrons être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

9h

à **Ceillac** (05600) le premier jour.
Accès en train : Gare SNCF de Guillestre Mondauphin, puis navette.

Prix

tous les tarifs

nbe participants	Prix par personne
4	615,00 €

nbe participants	Prix par personne
5	615,00 €
6	615,00 €
7	585,00 €
8	585,00 €
9	585,00 €
10	585,00 €

Inscription sur la base de 4 participants soit 615€/personne. Si vous êtes 7 participants ou plus, le jour du départ du séjour, nous appliquerons un tarif dégressif (585€/personne) et vous rembourserons la différence soit 30€. }

Le prix comprend:

- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé d'État. La prise en charge de ses repas et nuitées
- **L'hébergement** (et la réservation des hébergements) en gîte, en pension complète (pique-nique le midi)
- Le transport durant le séjour

Le prix ne comprend pas:

- Vos vivres de courses
- Les frais à caractère personnel : boissons, apéro....
- Les assurances responsabilité civile, rapatriement et annulation
- L'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.